



site : www.packagingvalley.com

mail : infos@packagingvalley.com

La lettre

Une reprise soutenue de l'activité,
des clients toujours plus nombreux, toujours contents de nos services et peu exigeants,
des fournisseurs respectueux des délais et des prix,
un secrétariat aimable et disponible,
du personnel assidu et tout entier acquis à l'entreprise,
des banquiers souriants et ouverts à toute sollicitation,
des innovations au moins hebdomadaires,
des contraintes réglementaires en cours d'allégement,
des élus aux idées bien en phase avec nos problèmes sur le terrain...
et aussi quelques jours de repos en famille,
voilà la liste non exhaustive de mes souhaits pour cette nouvelle année 2003 !

Et si, malheureusement, cet inventaire rêvé ne restera - pour nombre d'entre nous - qu'au rayon des vœux pieux, je souhaite que vous puissiez faire vôtres quelques unes au moins de ses composantes.

Meilleurs vœux

**Le Président
Yves L'HÔTE**

VIE DE L'ASSOCIATION

"EMBALLAGE 2002"

Pour la 5^e fois consécutive, PACKAGING VALLEY était présente lors du salon international EMBALLAGE en Novembre à Paris Nord Villepinte.

Une vingtaine d'entreprises a profité de l'emplacement privilégié qui est celui de l'Association, dans le passage obligé entre les halles 5 et 6, pour réussir ce salon qui, comme nous nous en sommes rendu compte, prend une place de plus en plus importante parmi l'élite des manifestations professionnelles.

Il s'agit de :

- ARDENPLAST
- BRODART
- C.R.T. EMBALLAGE CONDITIONNEMENT
- CLIP-LOK PAKERS
- DE TREVILLERS
- DYNAMIC SPRAY
- ESIEC
- EXTEN PACKAGING
- FERRIOT-CRIC
- HURSON
- IMPRIMERIE DE LA HALLE
- LAMIREL
- LAURENÇOT
- NASAL
- PAKERS MUSSY
- SEM
- SEYFERT
- SPACK SYSTEM
- TILWEL

Comme lors des éditions, précédentes, sur un espace de plus de 700 m², les entreprises ont bénéficié de conditions avantageuses pour leur stand réalisé aux dimensions de leur choix, aménagé selon leur désir et disposant pratiquement toutes d'un angle, implantation valorisante.

Un dossier de presse réunissant une présentation quadri format A4 de chaque entreprise a été mis à disposition des journalistes présents, et plus de 1000 plaquettes individuelles ont été offertes à chaque entreprise, qui pourront les utiliser à leur guise dans leur stratégie commerciale.

De plus, l'espace accueil Packaging Valley a parfaitement rempli son rôle, permettant de recevoir clients et fournisseurs dans d'excellentes conditions.

PACKAGING VALLEY prenant plus de 25% des frais à sa charge.



D'autres ont choisi d'exposer "en solo", et si nous souhaitons que les retombées salon leur soient très positives, nous regrettons qu'ils n'aient pas choisi, pour d'excellentes raisons qui leur sont propres, de venir amplifier l'image et l'importance de notre filière Packaging Valley Champagne Ardenne .

Sauf oubli involontaire, il s'agit de :

ABB ROBOTIQUE, FABER, KNAUF Est, LABORATOIRES BRIDE, SOREPACK, VTAF, COTUPLAS, ARIES PACKAGING, TIERCELSOFT, EVOLUPACK, APC, NORDENIA, TRI WALL

Au total ce sont 30 entreprises de Champagne-Ardenne (2 ardennaises, 18 aubois, 8 marnaises et 2 haut-marnaises) qui étaient visibles sur cet événement international.

Pour 2004, un bon nombre d'entreprises présentes ont d'ores et déjà pris des engagements avec Packaging Valley.

Quant à nous, notre pari est d'avoir, avec une surface supplémentaire de l'ordre de 200 m², une surface allant d'un mur à l'autre du hall devenant ainsi un Espace incontournable pour tous les visiteurs et par conséquent bénéfique aux contacts des entreprises exposantes.

VIE DE L'ASSOCIATION

SPIRE Système Productif InterRégionalisé de l'Emballage

Lors d'EMBALLAGE 2002, sur l'Espace PACKAGING VALLEY, et en présence de leur Président respectif, ATLANPACK, BREIZPACK, CEPIEC, PACKAGING VALLEY et RHONES-ALPES-PACKAGING, cinq associations d'industriels de l'emballage-conditionnement ont officialisé une CHARTE DE COOPERATION.

Parce qu'il il doit : protéger, conditionner, regrouper, stocker, transporter, distribuer, informer, séduire, ..., l'emballage-conditionnement est un secteur à la pointe de toutes les adaptations et innovations techniques, commerciales et sociales. De ces prises de conscience individuelles sont nées des regroupements d'industriels soucieux d'apporter des réponses d'industriels à des besoins d'industriels

Ces associations ont mis en place un système productif localisé ou district industriel avec le concours de la Délégation à l'Aménagement du Territoire-DATAR, des directions régionales de l'industrie-DRIRE, des CCI-Chambres de Commerce et d'Industrie. Sur un territoire, les industriels ont ainsi rendu plus lisible leur réseau existant capable de fournir des réponses d'industriels aux attentes de leurs confrères industriels avec des moyens d'industriels.

Un même secteur, une même ambition : celle de concourir au développement des entreprises de l'emballage et du conditionnement : une raison suffisante pour envisager une collaboration. Elle se concrétise aujourd'hui par la signature d'une charte de coopération.

- Celle-ci permet à chacune de bénéficier de la compétence de l'autre, sans avoir à l'acquérir.

- Celle-ci permet de créer une synergie dans un territoire régional d'une dimension suffisante pour aborder des marchés plus vastes.

- Celle-ci permet d'accéder grâce à la richesse des tissus socio-économiques et des métiers à des appels d'offres d'ingénierie.

- Celle-ci permet de concentrer les moyens techniques, humains et financiers sur une compétence spécifique répondant aux attentes des industriels.

- Celle-ci permet de diffuser et de partager à l'ensemble des entreprises, les réflexions, les retours d'expérience et les actions induites.

Cette charte se veut adaptable et offensive. Elle contient une déclaration politique de mise en commun des savoir-faire développés dans chaque structure à ce jour et elle convient de construire des actions communes à partir des compétences renforcées. L'ensemble des opérations et des produits développés par les 5 associations accessibles aujourd'hui à leurs 300 adhérents, le sera demain aux 1500 entreprises (55 000 salariés) de la filière pour conforter, développer et pérenniser un chiffre d'affaires cumulé de 9 Milliards d'euros !

PACKEXPO, UN SALON À LA TAILLE DU CONTINENT NORD-AMÉRICAIN

Dans le cadre de son action de soutien à l'exportation, Packaging Valley, avec deux entreprises champardennaises, a participé au salon PACKEXPO à Chicago début Novembre.

La première impression qui se dégage de cet événement en est la dimension logistique. Pour ceux d'entre vous qui connaissent le salon "Emballage" de Villepinte, la manifestation américaine est 3 fois plus importante et présente une vue globale du secteur emballage sur l'ensemble du continent américain.

Le second aspect est la grande différence de situation entre un univers de haute technologie et des emballages peu sophistiqués, primant la fonctionnalité plutôt que l'aspect ou la praticité. Ce constat se retrouve au niveau des récompenses distribuées lors du salon.

Exemple : un sac formé sur FFS, mais avec 4 cotés soudés permettant une meilleure tenue de ce dernier a obtenu le Grand prix (alors que des produits similaires sont déjà, et depuis de nombreuses années, fabriqués en Europe).

Exemple : une caisse carton avec des intercalaires en PSE servant à tenir des plaques photovoltaïques s'est vue attribuer le prix de l'innovation (alors qu'en Europe nous recherchons des développements de structures mono matériaux).

Mais, paradoxalement, ce sont ces antagonismes qui offrent une réelle opportunité de marché aux industriels étrangers. Ainsi étaient présentes lors de ce salon accompagnées de Packaging valley, les sociétés Spack System et Sorepack. Si la première est déjà bien introduite sur le marché américain pour la société Sorepack il s'agissait d'une première prise de contact du marché nord américain à l'occasion d'une telle manifestation.

Il est bon de noter que la taille de l'entreprise n'est pas un critère de sélection au USA, offrant ainsi sa chance à toute structure.

Ce premier essai laisse supposer que des opportunités existent pour des entreprises, quelle que soient leurs dimensions, puisqu'aux U.S.A., plus que l'entreprise elle-même ou que sa taille, c'est le produit qui sera facteur de l'intérêt d'un client potentiel.

D'autres actions dans d'autres pays sont prévues en 2003, n'hésitez pas à répondre à nos propositions

EXPORT

Parmi les missions inscrites à notre contrat de partenariat pour 2003, notre soutien au développement de votre exportation reste une priorité. A ce propos, après avoir accompagné durant l'année dernière sur le plan logistique mais aussi financier - 50% de l'ensemble des frais engagés étant à notre charge - plusieurs entreprises sur le salon Packtech à Shanghai fin Avril ainsi que tout dernièrement début Novembre à PACKEXPO à Chicago, nous envisageons de renouveler ces opérations.

Notre choix s'est fixé sur les manifestations suivantes :

IPACK-IMA - Milan - Salon de l'Emballage et de l'Industrie Alimentaire du 04 au 08 Mars

FOODPACK - Istanbul - Emballage et conditionnement pour produits agro-alimentaires du 20 au 23 mars

Pour ces 2 salons, compte tenu de la proximité des dates, nous ne pourrions qu'organiser un déplacement de 2 ou 3 jours. Il n'est pas possible d'y être présents en tant qu'exposant.

MACROPACK - Utrecht - Salon pour tout le secteur de l'Emballage du 01 au 04 Octobre. Nous pouvons sur cette manifestation être exposant ou visiteur.

Merci de nous faire part rapidement de votre intérêt à l'encontre de ces propositions.

Contact Richard DUTOUR 03 25 27 70 00.

Nous souhaiterions également connaître votre avis sur des déplacements prévus en 2004 : **TOTAL Processing and Packaging** (ex PAKEX + PMMA) fin Avril et **DRUPA à Düsseldorf** en Mai.

CRÉATION DU DEUXIÈME CYCLE PACKAGING ESAA TROYES

La rentrée 2002-2003 a été marquée à l' **esaa** par la création d'un second cycle packaging sur trois ans. Il s'agit d'une formation originale pour former des créatifs opérationnels dans le secteur de l'emballage et du conditionnement, ayant la capacité de concevoir et gérer l'innovation, de l'attente du marché à la prospective des compétences et "savoir-faire" liés à des quatre éléments suivants :

- la communication du produit par l'étude du graphisme et du volume
- la culture de l'entreprise
- la connaissance des impératifs techniques
- la sensibilité de l'objet (marchandisé) dans un environnement sociétal et réactif
- la valeur ajoutée à l'usage consommateur (praticité, plaisir, écologie).

Cette formation spécialisée supérieure sur trois ans, de type Bac+5 (admission à Bac+2), s'appuie sur un concept nouveau de partenariat.

-partenariat avec les entreprises pour l'étude de projets
-parrainage d'un étudiant par une ou deux entreprises (stages)

Les trois années se dérouleront ainsi :

- 1ère année : enseignement artistique, théorique, technologie, pratique et découverte de l'entreprise (stages)
- 2ème année : enseignement individualisé, prise en compte des problématiques, communication des projets de l'entreprise parrainé (stages et contrats en alternance)
- 3ème année : intégration et travail au sein de l'entreprise parrainée, pour la réalisation d'un projet professionnel en France ou à l'étranger, ou en DESS, avec l'appui de l'équipe pédagogique.

Contact : Claude MARTIN - 03 25 80 44 44

esaa info nov 2002

LE GÉNIE DU CONDITIONNEMENT ET DE L'EMBALLAGE PREND SON ENVOL

Le département Génie du Conditionnement et de l'Emballage (G.C.E.)de l'IUT de Reims est ouvert depuis septembre 2000. Cette filière forme des techniciens de Bac+2 dans le domaine du Packaging avec des compétences en matériaux, logistiques, conception, contrôle qualité, environnement, traçabilité et techniques d'impressions. Cette formation se conclut par un stage en entreprise entre le mois d'avril et le mois de juin.

Les étudiants du G.C.E. sont à votre entière disposition pour répondre à vos éventuels proposition de stages ou d'emplois.

Gageons fort que ces futurs diplômés offriront à des entreprises, même petites, de comprendre dans leur rang un spécialiste de l'emballage et du conditionnement.

Contact : M. Christian BRUNBROUCK,
Directeur du Département G.C.E.
Tél. : 03 26 91 84 77, Fax : 03 26 91 84 96

LES TEXTILES TECHNIQUES

Depuis un an et en étroite collaboration avec la DRIRE, la CRCI Champagne-Ardenne organise des conférences permettant aux entreprises régionales de découvrir certaines technologies clés d'aujourd'hui et de demain.

C'est dans ce cadre qu'est programmée le **10 mars 2003 à l'IFTH de Troyes**, de 17 à 19 heures, une réunion organisée avec le concours de l'IFTH et de la CCI de Troyes et de l'Aube destinée à sensibiliser les PME à l'utilisation des textiles techniques. Sont concernés l'industrie au sens large et notamment les secteurs de la mécanique et de l'emballage.

Au programme : Intervention d'un expert IFTH avec un bref panorama des textiles techniques et de leur intérêt en emballage, bâtiment et en substitution de matériaux métalliques ou plastiques, suivi d'un exposé sur les développements actuels des textiles techniques dans la maille et d'un point sur les salons CITEX et Francfort. Des témoignages d'industriels et une exposition de produits ou échantillons compléteront cette manifestation au cours de laquelle les participants pourront solliciter un entretien auprès d'un expert IFTH. Un cocktail clôturera la réunion.

Informations complémentaires auprès de Henri GOBINET - CCITA - 03 25 43 70 36

SYNDICAT DES BOUCHONNIERS EN CHAMPAGNE

Nicolas Mensior, directeur général du groupe Prats & Bonany, a été élu président du Syndicat des bouchonniers en Champagne (SBC).

Ses actions : améliorer les connaissances sur les qualités du bouchon de Champagne et des vins effervescents; développer les relations entre la filière et les professionnels utilisateurs; poursuivre les améliorations qualitatives, notamment au travers de la nouvelle édition du Code des bonnes pratiques bouchonnières et de la démarche Systecode.

E-MAGE-IN DISTINGUÉ

La société rémoise, qui a inventé un système de prévention des ruptures de la chaîne du froid applicable à la filière alimentaire, à la restauration collective et à la distribution, a reçu dans l'enceinte d' INNOVACT, le rendez-vous européen de la jeune entreprise innovante, (Reims du 01 au 03/10/2002) le prix spécial LE FIGARO ENTREPRISES, remis à son gérant François Leblanc par le rédacteur en chef du Figaro Entreprises.

NAISSANCE DE PECHINEY CAPSULES

Pechiney Capsules, tel est le nouveau nom de Pechiney Emballage Alimentaire (PEA). Un changement destiné à clarifier le positionnement de l'entreprise sur son marché.

Avec un chiffre d'affaires de 91 millions d'euros, cette société du secteur emballage de Pechiney s'avère, en effet, être le premier fournisseur mondial de capsules de bouchage et de surbouchage pour les marchés des vins, alcools et spiritueux. Une spécialité que l'ancien nom ne traduisait plus du tout.

L'entreprise propose des produits tels que la capsule à vis Stelvin pour les marchés du vin ou encore une coiffe à ouverture facile pour les bouteilles de champagne. Pechiney Capsules est dirigé par Bruno de Trémiolles.

Emballages Magazine n° 635

CORTEX PASSE À L'ÂGE ADULTE

Avec son préserveur issu de la silice, le CORTEX a confirmé l'efficacité de sa barrière aux goûts de bouchon. La société **BARANGE SA** installée à Dizy (Marne) a toutefois repensé le stockage afin de sécuriser le nouveau système.

Avec 3 millions de bouchons vendus sur le marché du champagne, la commercialisation a démarré sur les chapeaux de roue. Saluée dans le monde professionnel du vin avec un réel intérêt, l'arrivée de CORTEX a été bien accueillie par les consommateurs.

CORTEX a obtenu un satisfecit technique au bouchage, au débouchage car le préserveur assure une forme "champignon" parfaite au bouchon et en dégustation. De nouveaux tests ont confirmé l'efficacité de la pièce située à l'extrémité du bouchon, issue de la silice, qui préserve le vin du désagrément d'un éventuel "goût de bouchon".

Le CORTEX, qui représente 10% de la vente des bouchons en Champagne, devrait ainsi poursuivre sa pénétration sur le marché.

Un partenariat avec la société PRETEUX BOURGEOIS d'Orléans permet à CORTEX de pénétrer le marché des vins tranquilles.

L'Union - 17 octobre 2002

SOCART-SMURFIT

Jean-Christophe BUGEON a été nommé directeur régional du Groupe SMURFIT, poste précédemment occupé par Alain GUENNEC qui a fait valoir ses droits à la retraite. Jean-Christophe BUGEON, diplômé Edhec et Insead a effectué 10 ans au sein de RHÔNE-POULENC comme spécialiste de l'international avant de rejoindre le groupe SMURFIT en juillet 1997 en qualité de directeur d'exploitation de la cartonnerie MARTIN-GUILLEMIN à Reithel. Ses nouvelles fonctions au sein du Groupe vont le conduire à assumer la direction des Cartonneries d'Epernay, de Tours-sur-Marne et de Reithel et de la papeterie de Sault-lès-Reithel.

L'Union - 17 octobre 2002

UNE SOLUTION AU MAL DE DOS

La **SIME**, implantée à Ay (Marne) qui a réalisé 1,1 million d'euros de chiffre d'affaires lors du dernier exercice, présente une ligne carton qui réduit les problèmes ergonomiques de l'opérateur. Étudié à partir des recommandations de la Caisse Régionale d'Assurances Maladie de Nancy, le matériel a été conçu pour faciliter les opérations de mise en carton des bouteilles, de pliage des rabats mais aussi de fermeture de l'emballage. La SIME a conçu la totalité de l'agencement de cette nouvelle ligne qui permet de réaliser une fermeture propre, rapide (25 mètres à la minute) et tenant compte des nouvelles contraintes de marquage en matière de traçabilité. Capable d'assurer une cadence de 1.500 bouteilles par heure, cette ligne peut être achetée en totalité ou en partie selon les besoins de la clientèle.

L'Union - 17 octobre 2002

NOUVEAU DÉPART POUR REXAM PACKAGING

L'entreprise, implantée à Troyes (Aube), sort d'une longue période de transformation et s'apprête à prendre un nouveau départ après avoir connu quelques sérieuses turbulences. La période probatoire entamée en 1995 lors du rachat par les Anglais est bien finie. Elle n'a pas été facile. En 1998, la société menacée de fermeture à cause de résultats catastrophiques a dû licencier une soixantaine de personnes. Pour remonter la pente les années 1999-2001 ont été marquées par une série de bouleversements.

Fin 2001, le Groupe REXAM a consenti à Troyes des investissements de 5,5 millions d'Euros. Une belle victoire dans la mesure où le site aubois était en concurrence avec deux autres usines, l'une en Grande-Bretagne, l'autre en Hollande, toutes deux susceptibles d'être choisies pour bénéficier des investissements. Au final, Troyes l'a emporté et les deux autres usines ont été fermées.

Les investissements ont inclus la rénovation des locaux et surtout du matériel plus performant. Désormais, REXAM maîtrise intégralement son outil d'impression. Les règles d'hygiène au sein de l'entreprise ont été revues à la hausse également. Interdiction de fumer sur l'ensemble du site, démarche qualité engagée dans le sens des normes HACCP.

Le bout du tunnel se profile. Le volume de production est supérieur à celui de 1998, et pour 2001 le chiffre d'affaires de la société a été de 19 millions d'Euros.

Est Éclair - 05 novembre 2002

CESSION D'ENTREPRISE

La CCI des Ardennes nous fait savoir que les propriétaires de la **Scierie COLLET FRÈRES** recherchent des repreneurs pour leur affaire dont les principales caractéristiques sont reprises ci-dessous :

Adresse : Route de Lalobbe 08460 Signy-l'Abbaye
Tél : 03 24 52 81 03 - Fax : 03 24 52 85 44
Contact : M. Collet

Forme juridique : S.A.R.L.
Nombre de salariés : 27

Savoir-faire :

- palettes en bois hors standart sèches ou non, lourdes ou légères
- pièces de calage (10 à 12% du C.A.)
- valorisation des déchets : vendus à un fabricant de panneaux

Clients :

- essentiellement des groupes internationaux pour des unités de production situées dans un rayon de 100 kms environ.
- secteurs d'activité : automobile, chimie, agroalimentaire.

RÉVISION DE LA DIRECTIVE EMBALLAGES

Le Parlement européen s'est prononcé le 3 septembre dernier, en première lecture, sur un taux de valorisation compris entre 60 et 75% du poids des déchets d'emballages, un taux minimal de recyclage fixé à 65% et des taux minima de recyclage différenciés par matériau : 60% pour le verre, 55% pour le papier, 50% pour les métaux, 20% pour les plastiques.

L'incohérence entre le taux minimum de recyclage et le taux minimum de revalorisation, ainsi que l'élimination d'un taux maximum de recyclage devraient être débattus en seconde lecture. Le Conseil des ministres de l'Environnement s'est prononcé pour des objectifs globaux de 55% en date du 31 décembre 2008. Ces objectifs devraient être arrêtés dans le cadre d'une co-décision entre le Parlement et le Conseil européens, au plus tard le 30 juin 2003.

Point Eco Emballages N° 26

CONTROVERSE SUR LES OBJECTIFS DE LA DIRECTIVE EMBALLAGE

À l'issue du vote du Parlement européen en session plénière sur la directive emballages et déchets d'emballage (ED-Sept 02), le groupe de coordination du papier d'emballage (paper packaging co-ordination group PPCG) juge les objectifs de recyclage par matériaux, à la fois confus et injustifiables d'un point de vue environnemental.

Un point de vue que rejoint EuroCommerce, représentant européen du commerce de gros et de détail, qui propose de situer le seuil à 25 %. Le consortium britannique des commerçants et détaillants ajoute, pour sa part, que la profusion de seuils va entraver leur propre système de recyclage et pénaliser financièrement le marché. D'un autre côté, le PPCG approuve certaines propositions du Parlement, telles que la responsabilité partagée des objectifs de recyclage à toute la chaîne appuyés par des normes CEN de prévention. Il considère réaliste les taux de récupération (60-75%) et de recyclage (55-70%) proposés, à condition de repousser à fin 2008 la date limite. Pour sa part, Pro Europe Alliance, qui regroupe les sociétés gestionnaires du Point Vert, estime que fixer un niveau de recyclage plus élevé que le seuil minimal de récupération est une incohérence.

Emballage Digest - Novembre 2002

PAPIERS D'EMBALLAGES : +2,6%

La production de papiers d'emballage, qui s'est élevée à 192 300 t au 1er semestre 2002, a crû de 2,6% par rapport à l'année précédente sur la même période, indique le Cofepac. Un résultat tiré par les exportations, qui se chiffrent à 104 900 t pour 2002 (+0,9%). Idem pour les sacs industriels papier, avec 321,7 millions de sacs produits, en hausse de 4,4% (01/02, 1er semestre), dont les exportations ont augmenté de 10,6%, pour atteindre 46,1 M de sacs. La production française de carton plat progresse de 3% avec 463 500 t, comme les exportations avec 257 500 t (+17,7%).

Le secteur de l'ondulé affiche un léger recul, avec une production de papiers pour ondulé qui s'élève à 1 632 700 t (-0,7%), mais des exportations en hausse de 1,6% pour 433 100 t. Les ventes de carton ondulé avec 1 505 700 t sont en retrait de 2,7%, en raison d'un léger tassement des ventes dans certains secteurs alimentaires au cours de cet été.

A l'échelle mondiale, une stabilisation de l'activité économique dans certains secteurs explique l'ensemble de ces chiffres, indique le Cofepac. Les prévisions établies pour la fin d'année ont été revues à la baisse. Mais le maintien de la parité euro/dollar, encore favorable aux exportations européennes, la consommation des ménages encore bien orientée et les coûts des matières de base qui ont tendance à s'alléger constituent des facteurs positifs pour l'emballage, poursuit le Cofepac.

Emballage Digest - Novembre 2002

VALORPLAST

Entre 2000 et 2001, la quantité d'emballages plastiques ménagers reprise par Valorplast a atteint 106 200 t, soit une progression de 36%, ce qui représente près de 3 milliards de bouteilles.

Une hausse qui s'explique par l'accroissement du nombre d'habitants qui trient leurs emballages, et par l'amélioration du rendement de la collecte sélective. Fin 2001, 1 210 collectivités locales ont choisi la garantie de reprise apportée par Valorplast ce qui représente plus de 99% des collectivités engagées dans un programme de collecte sélective des emballages ménagers avec Eco-Emballages et Adelphe.

Emballage Digest - Novembre 2002

LE RECYCLAGE DE L'ACIER PROGRESSE

L'Association des producteurs européens d'acier pour emballage (Apeal) tire un bilan positif du recyclage de l'acier en Europe pour l'année 2001. L'organisme estime, en effet, que près de 55% des emballages en acier mis sur le marché de l'Union européenne ont été recyclés. Un résultat très satisfaisant, puisque la directive 94/62/CE sur les emballages et déchets d'emballages stipule une obligation pour chaque matériau d'emballage d'atteindre un minimum de 15% de taux de recyclage au 30 juin 2001.

L'Apeal note cependant de grandes différences puisque le taux de recyclage oscille entre 25% et 88% selon les pays. Par rapport à 2000, ce sont les pays du sud de l'Europe qui ont le plus progressé : l'Italie et l'Espagne sont au coude à coude avec respectivement 44% (+18 points) et 46% (+13 points) et le Portugal frôle la barre des 30% (+12 points).

Mais les ténors de la récupération restent la Belgique (88%), le Luxembourg et l'Allemagne (78%), les Pays-Bas et l'Autriche (77%), la Suède (71%) et la Suisse (70%). La Norvège, le Danemark et la France se situent dans un mouchoir de poche autour du taux moyen de 55%. Le Royaume-Uni (37%), le Portugal (28%) et la Finlande (25%) ferment la marche. Enfin, en Irlande, un meilleur recensement statistique de la récupération des emballages industriels en acier explique le passage de 16% à... 66% ! Au total, 1,9 million de tonnes d'emballages en acier ont été recyclés en Europe, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente. En dix ans, le recyclage a ainsi triplé. Au plan international, le Japon et les États-Unis font encore mieux, puisque le taux de recyclage y est respectivement de 84% et de 58,5%.

Emballages Magazine n° 63

LA FORME ET LES COULEURS

Les deux éléments de l'emballage que le consommateur perçoit en premier : sa forme et ses couleurs. Deux fondamentaux à associer aux attentes du consommateur et aux tendances de demain.

Plus de 2% du PIB, 305 milliards €, des chiffres qu'il faut avoir en tête pour comprendre le poids de l'emballage sur le plan économique à l'échelle de la planète. En Europe, la consommation d'emballage per capita est évaluée à 300 US \$, mais à 50 \$ côté Europe de l'est, sachant que ce montant est appelé à croître. Entre ces deux évaluations, l'Amérique du nord et le Japon affichent chacun 400 \$ (chiffres - MTI/1999 - Emballage 2002).

Quel que soit le pays, l'emballage est une valeur montante. Longtemps passé sous silence comme allant de soi dans ses fonctions de protection et de transport, son importance a progressé parallèlement au poids qu'a pris le marketing. Progressivement l'emballage s'est substitué au packaging, valeur plus communicante. Une communication qui doit être puissante, quand on sait que, chaque année, 35.000 nouvelles références se côtoient sur les rayons en France. Ce qui veut dire qu'un produit a deux fois moins de chance d'accrocher l'œil du consommateur aujourd'hui qu'en 1980. Ce d'autant plus, que ce même consommateur a réduit de 40 minutes son temps d'achat dans les magasins, entre 1980 et aujourd'hui où il n'y passe plus que 50 minutes.

Autre donnée essentielle à avoir à l'œil : le consommateur perçoit 5000 références en 20 minutes, soit 4,16 par seconde. A une distance de dix mètres, le regard est attiré par les couleurs, à 4 mètres par la forme de l'emballage.

Emballage Digest novembre 2002

UNE MACHINE SUR QUATRE !

Les machines d'emballages et de conditionnement italiennes sont exportées vers le monde entier. Leurs performances sont en permanence adaptées aux besoins du marché. Une machine d'emballage sur quatre vendue dans le monde est italienne, selon l'UCIMA, l'association des fabricants de machines de conditionnement italiennes.

Cette position se confirme par une forte participation des sociétés aux événements internationaux, comme à Interpack 2002 où l'Italie était le pays étranger le plus représenté avec plus de 470 sociétés italiennes dont

80% de fabricants de machines. Cette vitalité devrait se confirmer en 2002, avec une croissance estimée entre 5 et 6 %. Aux côtés des grands groupes, les petites et moyenne entreprises contribuent aussi à ce succès. En effet, quelle que soit la taille de la société, l'export représente au moins 80% de son CA.

Cette industrie a réalisé un CA d'environ 2 700 millions d'euros en 2001. L'Italie est le second pays exportateur de machines, avec 25 % du marché mondial, derrière l'Allemagne, et le quatrième pays constructeur, derrière les États-Unis, l'Allemagne et le Japon.

Emballage Digest Juillet-Août 2002